

Stockage de CO2 dans le sol: « Non à Ulcos »

Les élus le voient comme la seule clé pour pérenniser la filière liquide à Florange. Des associations le décrivent. Au-delà des questions d'argent, le projet Ulcos, captage du CO2, ne fait pas l'unanimité. Loin s'en faut.

Ulcos, cela signifie en anglais *Ultra low CO2 steelmaking*, ou « production d'acier à très basses émissions de CO2. »

Le projet Ulcos, porté par un consortium d'industriels européens et notamment le géant mondial de l'acier ArcelorMittal, a pour objet de mener des recherches visant à trouver des formations souterraines naturelles aptes au stockage géologique du dioxyde de carbone produit par les industries. Le but : limiter les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Et ces dernières semaines, ils sont nombreux, les élus régionaux, nationaux ou encore les patrons d'entreprises à avoir affiché leur soutien à ce projet industriel, estimé au bas mot à 600 M€.

Car *Ulcos* est, ni plus ni moins, considéré comme « le seul et dernier espoir » pour voir la filière fonte en Lorraine perdurer.

Les menaces que fait peser la direction de l'entreprise sur la Lorraine (site de Florange) et le Luxembourg (Rodange et Schifflange) n'ont pas atténué les discours, même si désormais des doutes existent quant à la concrétisation du projet.

Des associations environnementales, qui guettent les informations qui sortent sur les possibles fermetures d'usines, ont malgré tout commencé à dégainer cet été contre *Ulcos*, qu'elles jugent « extrêmement dangereux » pour les populations.

Explications.



Comment limiter les émissions de gaz à effet de serre ? En les stockant dans le sol, comme le propose Ulcos ? Les associations environnementales de la région commencent à réagir et à s'élever contre le projet. Photo RL

Du « gaz mortel sous nos pieds »

Mirabel-LNE, Association agréée pour la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution en Moselle-Est, Meuse nature environnement, Flore 54, Empreinte positive et Association pour la préservation de la qualité de vie (*Apequa*) : sept associations de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et de Meuse se sont penchées sur le dossier, « largement méconnu des élus locaux et du grand public. Personne n'en parle, et avoir des informations

dessus est compliqué. Par exemple, qui sait qu'une contribution à consultation publique a eu lieu en août dans les mairies concernées ? », demande Isabelle Wolff, président d'*Apequa*.

L'idée de capter le gaz à la sortie des usines, pour l'acheminer dans des tuyaux à plusieurs dizaines de kilomètres, en Meuse, jusque sous le pied des habitants, n'enchant pas ces bénévoles attentifs. « Le territoire concerné s'étend sur 3 450 km² du Pays-Haut (Longwy, Lexy, Herseange etc.) à l'Argonne, 70 % en Meuse 24 %

en Meurthe-et-Moselle et 6 % en Moselle. Il englobe nombre de zones naturelles sensibles. Il faut savoir en plus que le CO2 est un gaz mortel, donc on fera quoi s'il s'échappe ? Il pourrait aussi se dissoudre dans les nappes phréatiques prioritaires pour l'alimentation des foyers, les rendant acides. Son captage est aléatoire au niveau scientifique, la fiabilité n'est pas prouvée. »

Des procédés « controversés »

Le procédé laisse perplexe et les scientifiques eux-mêmes ne

s'accordent pas sur le « pour » ou le « contre ». « ArcelorMittal va peut-être polluer gravement cette zone. D'autres entreprises risquent aussi de s'engouffrer dans la brèche. La Meuse, avec en plus les déchets nucléaires, à Bure, risque de devenir une véritable poubelle. » Des séismes provoqués par ce procédé, « constatés dans d'autres régions », ne sont pas là pour rassurer.

Au final, les expériences visant à trouver les sols adéquats font peur aux associations. « Quand on voit ce qu'ils envisagent de faire, cela inquiète. Ils parlent d'un camion qui utilisera une énorme plaque métallique pour faire bouger les couches en profondeur et effectuer des relevés avec des sismographes, puis ils injecteront du CO2 pour voir comment il réagit. Et c'est tout. Avec ça, ils sont censés être sûrs que le stockage dure mille ans. »

Ce qui fait dire au final à Isabelle Wolff et ses compagnons que les « maigres retombées économiques liées à la construction des tuyaux ou aux indemnités des communes » ne valent pas le coup de prendre tant de risques. « On veut nous faire payer notre incapacité à trouver de vraies solutions à la pollution des usines ? On n'est pas d'accord. La population doit réagir. »

Sébastien BONETTI.

Renseignements : <http://www.apequa.org>, Isabelle Wolff au 00352 691555714.

« On ne fera pas le projet s'il y a des risques »

« Comme vous le savez, on émet deux tonnes de CO2 pour produire une tonne d'acier. Il nous faut baisser les émissions, et en dehors du stockage, on n'a pas de route alternative », expliquent Nicolas Baglin, expert du stockage de CO2 dans le projet Ulcos, et Chrystelle Ivins, directrice de la communication à ArcelorMittal France.

Le groupe a donc décidé le projet Ulcos. « On est sûr de rien. On a déposé le permis de recherches, mais

on n'a pas encore reçu le feu vert. Si c'est le cas, on débutera les expériences de sol sur les sites, pour voir si les couches sont susceptibles de pouvoir accueillir du CO2. L'idée est de le placer dans de l'aquifère salin, qui est une sorte d'éponge, avec au-dessus une couche étanche et sans anomalie, dans un endroit sans risque sismique. On va améliorer notre connaissance du sous-sol, et voir si le procédé est sûr. »

Les régulières critiques de la com-

munauté scientifique sur les techniques actuelles de stockage ? « On est sur un projet de démonstration : on cherche à démontrer, et l'union européenne avec nous, la possibilité de stockage. L'UE souhaite l'appliquer de manière commerciale. Mais on ne le fera pas s'il y a des risques. Après les expériences sur les sols, la concrétisation est attendue pour dans dix ans. Si ça fonctionne, ça pourra servir aux autres industries. »

Le CO2 gaz mortel ? « Oui, il faut

faire attention à la concentration, mais dans un milieu confiné. Pour nous, le risque est minimal. Il nous faudra prendre des précautions sur le transport. Mais on est dans le domaine industriel, et le risque zéro n'existe pas. Ceci dit, la nature a déjà stocké du CO2 durant des milliers d'années. »

Que l'installation des tuyaux pour le transport des usines vers les sites de stockage traverse des zones naturelles sensibles ? « On ne fera pas ce qu'on veut. Il faudra un tracé approprié. »